

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE  
« SOCAVE »

Siège social	Route de Salon 24380 VERGT
R.C.	320 924 772 81 D 13
Agrée n)	24 FL 2057

**BULLETIN D'ADHESION ET D'ENGAGEMENT**  
**MISE A JOUR DE VOTRE BULLETIN D'ADHESION SIGNE LE :**

Je soussigné \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_  
Agissant en qualité de chef de l'exploitation ci-après désignée,  
dont je suis propriétaire (1), fermier (2)  
connaissance prise des statuts et règlements intérieurs de la Société Coopérative Agricole de  
Vergt.

M'engage à :

1°) Demander mon adhésion à Ladite société

2°) apporter à celle-ci, pour l'exercice social en cours et pendant la durée du programme  
opérationnel que la SOCAVE serait amenée à mettre en œuvre, avec un minimum de 3  
exercices consécutifs, soit du \_\_\_\_\_  
au \_\_\_\_\_ sauf cas de force majeure, les quantités ci-dessous précisées des  
produits de ladite exploitation pour lesquels la SOCAVE est reconnue organisation de  
producteurs, correspondant :  
à la totalité, réserve faite des quantités nécessaires à mes besoins professionnels et familiaux :

Nature de produit

Engagements totaux annuels de livraison

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) En cas de fermage, préciser la date d'expiration du bail

3°) souscrire auprès de la société ou à acquérir auprès d'un tiers sur les indications de la société ou avec son accord, le nombre de parts sociales correspondant à mes engagements annuels.

Le présent engagement sera renouvelable par tacite reconduction par périodes de trois ans à compter de l'expiration de la période fixée au 2° ci-dessus, ou pour la durée du programme opérationnel que la SOCAVE serait amenée à mettre en oeuvre, si celle-ci est supérieure à 3 ans, sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au président du Conseil d'administration de la coopérative au plus tard le 31 mai avant la date d'expiration de chaque période d'engagement avec effet au 1 janvier suivant.

4°) renoncer à l'adhésion à toute autre organisation de producteurs reconnue pour les mêmes produits que la SOCAVE.

5°) respecter les règles édictées dans les statuts et le règlement intérieur de la SOCAVE

6°) suivre l'ensemble des règles et obligations liées à la reconnaissance en tant qu'organisation de producteurs.

7°) verser les cotisations appelées par la SOCAVE pour le financement de son programme opérationnel.

8°) ne bénéficier d'aucun autre financement public, notamment communautaire et/ou national, pour les mesures et/ou les actions du Programme Opérationnel ;

9°) garder pendant 10 ans tous les justificatifs et extraits bancaires attestant des opérations effectuées en application du Programme Opérationnel agréé

10°) Pour les investissements dont je suis propriétaire et ayant bénéficié d'un financement total ou partiel par le Fond Opérationnel, rembourser à l'organisation de producteurs la part financée par le Fond Opérationnel, minorée du prorata des amortissements comptables pratiqués sur ces investissements, en cas de départ de l'OP, quelle que soit la cause de ce départ.

11°) Pour les investissements et matériels mis à ma disposition, ayant bénéficié d'un financement total ou partiel par le Fond Opérationnel et dont l'OP est propriétaire :

12°) être responsable des biens mis à ma disposition pendant toute la durée de leur présence sur l'exploitation et, notamment, à les assurer autant que de besoin,

13°) ne pas louer, prêter ou aliéner les biens considérés,

14°) assurer l'entretien et le maintien en bon état de ces biens, compte tenu de conditions normales d'utilisation,

15°) restituer les biens considérés, ou à les racheter à l'organisation de producteurs si celle-ci l'autorise, en cas de départ de l'organisation de producteurs, quelle que soit la cause de ce départ.

16°) me soumettre à tout contrôle visant à vérifier le respect de mes engagements

Déclare être assujetti à la TVA (3)

En cas de réponse affirmative, avoir opté pour l'assujettissement à la TVA, régime simplifié de l'agriculture, à compter du \_\_\_\_\_ et être identifié à ce titre sous le n° \_\_\_\_\_

Donne mandat à la société coopérative agricole de Vergt d'établir pour mon compte et sous ma responsabilité toutes les factures relatives aux apports de produits que je me suis engagé à livrer en vertu de l'article 7 des statuts, avec décompte de la TVA, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

M'engage de ce fait à informer immédiatement la coopérative au cas où je renoncerais à mon option TVA ou cesserais pour une raison quelconque d'être assujetti à, la TVA.

Autorise la coopérative à enregistrer l'ensemble des opérations me concernant au sein d'un compte courant ouvert en mon nom en ses livres et, de ce fait, à procéder à des opérations de compensation de mes dettes éventuelles sur mes créances envers elle.

Je conviens qu'en cas d'inobservation des engagements visés ci-dessus, je m'expose aux sanctions fixées dans les statuts de la SOCAVE.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(lu et approuvé et bon pouvoir)

Signature de l'adhérent

Signature du Président de la SOCAVE

PS 6 Joindre un relevé d'identité bancaire  
'3) Mentionner pour OUI ou NON